

## Projet de nettoyage de l'étang n° 3 et de la baie Charette à Saint-Donat

Dossier : 6211-02-119

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 5 octobre au 19 novembre 2010

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de nettoyage de l'étang n° 3 et de la baie Charette à Saint-Donat par la municipalité de Saint-Donat* a pris fin le 19 novembre dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 23 septembre 2010 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 5 octobre au 19 novembre 2010, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Le promoteur du projet, la municipalité de Saint-Donat, désire améliorer les conditions biophysiques de l'étang n°3 et de la baie Charette en procédant à l'enlèvement des sédiments accumulés dans ces deux plans d'eau. Ces travaux contribueraient à augmenter la profondeur de la colonne d'eau et à diminuer la quantité de phosphore, réduisant ainsi la productivité du milieu. Le projet permettrait également aux riverains de la baie Charette de retrouver l'usage de leur plan d'eau, en plus de redonner une meilleure capacité de rétention à l'étang et de réduire les apports vers la baie.

La planification des travaux de nettoyage prévoit trois étapes sur une période de trois ans, soit le dragage des sédiments dans l'étang n°3 et la baie Charette, la déshydratation des sédiments dragués et la valorisation de ces sédiments. Le volume de sédiments à draguer totaliserait 52 000 m<sup>3</sup>. Ces travaux seraient réalisés sur une période de deux ans, à un rythme d'une vingtaine de jours par année entre la deuxième semaine de septembre et la dernière semaine d'octobre. Les sédiments dragués seront déshydratés avec la technologie des géotubes, une filtration par sacs géotextiles. Par la suite, les sédiments déshydratés seraient utilisés à des fins de valorisation sylvicole. Ces travaux, prévus au moment de la dernière année, s'échelonnent sur environ 38 jours et auraient lieu au printemps au cours des mois d'avril à juin. Le coût total des travaux serait de l'ordre de 1,5 million de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 5 octobre 2010)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### **la zone des travaux :**

- la raison pour laquelle la baie Charette est exclue du traitement d'épuration actuel ;
- la raison pour laquelle le projet n'inclut pas les étangs n°1 et 2 ;

#### **les boues :**

- le passage possible des boues de l'étang n°3 vers la baie Charette au moment du dragage ;
- la réglementation actuelle sur la caractérisation des boues mentionnée dans le *Guide sur la valorisation des matières résiduelles fertilisantes* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- la possibilité de brûler les boues comme mode de disposition ;

**le contrôle des matières en suspension :**

- les matières en suspension et l'utilisation du rideau de turbidité à proximité de la zone de dragage ;

**le phosphore et ses répercussions :**

- la teneur en phosphore dans les sédiments ;
- les répercussions liées au système de déphosphoration ;
- la teneur en phosphore ou en d'autres contaminants des sédiments déshydratés utilisés à des fins de valorisation sylvicole ;

**les effets du projet sur le milieu aquatique :**

- les effets possibles du projet sur la prolifération des plantes aquatiques dans la rivière Ouareau ;
- l'augmentation possible du niveau d'eau pendant les travaux causée par la présence de fortes pluies et le maintien du niveau d'eau du lac ;

**l'entreposage et la disposition des sédiments :**

- le dépôt des sédiments dragués dans les sacs géotextiles (type de membrane utilisée et l'explication de la technologie des géotubes) ;
- les lieux de disposition des sédiments et les répercussions possibles sur la nappe phréatique (crainte de contamination) ;

**l'échéancier et suivi des travaux :**

- l'horaire et la durée des travaux ;
- le suivi environnemental après les travaux ;

**l'expertise :**

- l'expertise reconnue ou similaire relative à ce projet.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale de Saint-Donat <i>Accès Internet gratuit</i>	510, rue Desrochers, Saint-Donat

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
7 octobre 2010		Info du Nord
9 octobre 2010	Journal de Québec	
9 octobre 2010	La Presse	
21 octobre 2010		Info du Nord

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
5 octobre 2010 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Lanaudière	143	Site du BAPE
1 <sup>er</sup> novembre 2010 Rappel aux médias de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Lanaudière	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

Date	1 <sup>er</sup> novembre 2010
Lieu	Salle Jules-St-Georges à Saint-Donat
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Anne-Lyne Boutin, coordonnatrice
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Guillaume Thibault, chargé de projet Isabelle Nault, chargée de projet Yves Rochon, coordonnateur
Promoteur	<b>Ville de Saint-Donat :</b> Michel Séguin Mickaël Tuilier <b>SNC-Lavallin (consultant) :</b> Claude Côté Caroline Lepage
Assistance	19 personnes
Durée	1 h 30

## Les relations de presse

Aucun média n'était représenté à la séance d'information du 1<sup>er</sup> novembre.

## La revue de presse

À la suite de la séance d'information, une entrevue téléphonique a été donnée à un journaliste du Journal de Saint-Bruno, afin de discuter des sujets abordés à la soirée d'information du 1<sup>er</sup> novembre.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 29 novembre 2010

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier  
En collaboration avec Anne-Lyne Boutin, conseillère en communication